

CSE du 13 septembre 2022

DECLARATION LIMINAIRE

PARIS

BAGNEUX

Réconcilions la performance et le bien-être au travail

Mesdames, Messieurs,

La décision est tombée juste avant les vacances scolaires, au moment des premiers départs en congés pour certains : **le site de Bagnoux va fermer** ses portes à l'horizon 2026. C'est un véritable coup de semonce pour les personnels concernés qui ne voient à cette heure que 4 choix : accepter une mobilité à 800 km sur Ollioules avec toutes les conséquences que cela entraîne d'un point de vue notamment familial, opter pour un reclassement ou mobilité sur un autre site Naval Group ou vers d'autres entreprises ou encore quitter le Groupe (démission ou rupture conventionnelle si tant est que la Direction en accepte le principe).

Les risques énormes pour Naval Group : perte de compétences, probables retards sur de nombreux programmes. La Direction devra assumer son choix sans pénaliser l'ensemble des collaborateurs qui ne sont pas à l'initiative de cette nouvelle organisation.

Nous tirons dès aujourd'hui le signal d'alarme et nous serons aux côtés des personnels pour les accompagner de la meilleure manière qu'il soit pour qu'ils trouvent la solution avec le moins d'impact personnel possible. Aussi, nous veillerons à ce que les **mesures d'accompagnement** soient des plus généreuses tant financières que morales (*à ce titre, la psychologue du travail et l'assistante sociale sont d'ores et déjà mobilisées en espérant que ces dernières ne soient pas rapidement débordées par le nombre de sollicitations*).

Cette fermeture est certes annoncée dans 4 ans mais d'ores et déjà une multitude de questions se posent : *« Quid des embauches sur Bagnoux d'ici la fermeture ? Quel discours la DRH tiendra-t-elle aux nouveaux embauchés ? Les mobilités vers Thales seront-elles bloquées ? Les demandes de ruptures conventionnelles seront-elles accueillies favorablement ? La mobilisation des CET Séniors va-t-elle croître ? Comment palier aux démissions à venir ? Quid de la charge de travail pour les personnels restants ? Combien de risques psychosociaux à venir ? »*

CFE-CGC Naval Group Région Parisienne

P. Lemoine 06.65.79.96.39 - E. Tiriou 06.74.44.59.50 - D. Codron 06.86.70.85.09 -
S. Raffin 06.30.16.84.23 - S. Moinaux 06.74.00.02.22 - S. Delorme 06.84.26.69.44 -
G. Le Floch 06.74.44.60.17 - A. Denoyel 06.75.04.99.70

Retrouvez nous sur [Intranéo](#) et [internet](#)

D'adhère !
NAVAL GROUP

Cliquez ici

DECLARATION LIMINAIRE CSE du 13 septembre 2022

Réconcilions la performance et le bien-être au travail

La **CFE-CGC** consulte actuellement les collaborateurs de Bagneux sur leurs futures intentions. Nous communiquerons des résultats consolidés dans les prochaines semaines.

Vous conviendrez que tout ceci n'est pas très « Forward » et plutôt incohérent avec le PLACE qui indiquait une montée en puissance d'embauches sur Bagneux du fait d'un marché saturé dans le Sud et des compétences sur la région parisienne... ceci interroge sur la stratégie du Groupe ...

Pour finir sur un tout autre sujet, la **CFE-CGC** demande à ce que les élus soient rapidement consultés sur une mise à jour du Règlement Intérieur : Que ce soit sur l'actualisation de la Charte SI, des définitions du harcèlement moral et sexuel sans oublier le rappel de l'existence du dispositif de protection des lanceurs d'alerte prévu par la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique qui est une obligation depuis le 1er septembre 2022.

En vous remerciant.

CFE-CGC Naval Group Région Parisienne

P. Lemoine 06.65.79.96.39 - E. Tiriou 06.74.44.59.50 - D. Codron 06.86.70.85.09 -
S. Raffin 06.30.16.84.23 - S. Moinaux 06.74.00.02.22 - S. Delorme 06.84.26.69.44 -
G. Le Floch 06.74.44.60.17 - A. Denoyel 06.75.04.99.70

Retrouvez nous sur [Intranéo](#) et [internet](#)



S'adhère !

NAVAL
GROUP

Cliquez
ici